

Saint-Martin, jeudi 30 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les services de la Collectivité et deux écoles publiques perturbés par une grève syndicale

La Collectivité de Saint-Martin fait actuellement l'objet d'un préavis de grève illimitée, déposé jeudi 22 mai 2024, par les trois organisations syndicales représentant le personnel territorial, ayant pris effet le 27 mai 2024. Malgré les efforts consentis depuis 2022 par le Président Louis Mussington et son administration, pour un montant global de 16 millions d'euros au bénéfice du personnel territorial, malgré les discussions entamées ces derniers jours, il n'a pas été possible à ce stade d'aboutir à un accord.

Depuis mercredi 29 mai, l'entrée de l'hôtel de ville est bloquée et depuis jeudi 30 mai, certaines écoles ont également été fermées par les grévistes, empêchant les élèves d'accéder aux cours. L'autorité territoriale rappelle que le blocage des services publics est contraire au droit, et que les premières victimes sont les usagers et les élèves. La grève est un droit, certains agents territoriaux exercent ce droit en toute liberté quand d'autres choisissent de ne pas faire grève et de poursuivre leurs missions de service public. Si la Collectivité respecte pleinement le droit de grève, elle s'oppose en revanche aux situations de blocage des services administratifs et des établissements scolaires qui empêchent la continuité du service public et de l'accès aux cours pour les élèves.

Depuis 2022, l'autorité territoriale a mis un point d'honneur à réinstaurer un climat de confiance avec le personnel territorial et les instances consultatives. Cette volonté forte de l'exécutif passe par un dialogue social privilégié avec les délégations syndicales. Ce positionnement de l'exécutif a conduit à des avancées majeures au bénéfice des agents territoriaux, sous cette mandature (cf / courrier présidence ci-joint détaillant les réalisations RH).

I Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60
Email : dircom@com-saint-martin.fr - Website : www.com-saint-martin.fr



La Collectivité est particulièrement soucieuse du bien-être des agents publics et a répondu avec précision aux demandes de documents administratifs formulées par les syndicats. Elle souhaite aujourd'hui poursuivre le dialogue social pour sortir au plus vite de cette crise et permettre aux services publics de reprendre un fonctionnement normal au bénéfice du service rendu aux administrés Saint-Martinois.

En l'absence du président actuellement en déplacement professionnel à Paris, le premier vice-président Alain Richardson a d'ores et déjà proposé de rencontrer les syndicats (4 représentants par syndicat), ce vendredi 31 mai, dans le bureau du président.